

# Olemps

Côté Sud



**DOSSIER**  
**PLAN de notre**  
**commune**

**VIE MUNICIPALE**  
Infos de la commune

**COMPTE RENDU**  
des commissions

**DOSSIER**  
Plan de la commune à détacher  
Jeux pour les enfants

**DIVERS**  
État civil,  
courrier des lecteurs

**N°8**  
DÉCEMBRE 2011

# Edito



## Suivez le guide... Olemps bouge, Olemps se transforme.

Afin que chacun puisse se repérer, voici un nouveau plan de notre commune (nouvelles rues, nouveaux lotissements ...).

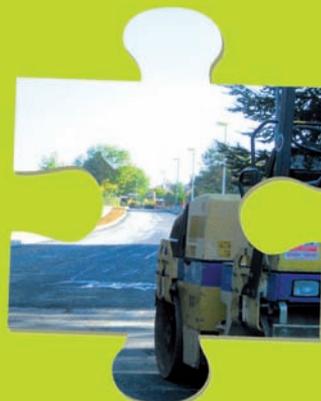
Ce plan sera réactualisé tous les 2 ans. Le dynamisme de notre cité attire de plus en plus de personnes, les lotissements : La Prade, Le Couchant, Les Côteaux du Moulin affichent complet, quant aux maisons du village Séniors, elles sont quasiment toutes réservées. Le concours d'architecte de la salle multi-génération est lancé, le lauréat sera connu début février.

C'est désormais au secteur de la Crouzette de faire peau neuve. La première étape est la construction d'un parc relais permettant aux automobilistes de garer leur voiture sans frais pour emprunter les navettes cadencées. La seconde étape consistera en l'aménagement immobilier de ce secteur.

Voici donc une rentrée riche de travaux aboutis, riche de projets, dans une commune fleurie et accueillante où élus et personnel communal sont au service de tous les olempiens en veillant au bien-être de chacun.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Sylvie LOPEZ  
Maire



## PERMANENCES

- **Conseillère Générale** : M<sup>me</sup> Nicole Laromiguière, peut vous recevoir à la mairie, chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 11h à 12h.
- **Conseillers Municipaux** : Tous les samedis matins une permanence est assurée à la mairie de 10h à 12h.

## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Afin d'améliorer l'accueil du public, les heures d'ouverture de notre secrétariat de mairie ont été modifiées. Les nouveaux horaires sont :

**Du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
**Samedi** : de 9h30 à 12h00.

## MÉDAILLE DE BRONZE POUR ELIETTE MAYRAND

Dimanche 2 octobre, c'est sur la chanson d'Yves Duteil « Prendre un enfant par la main » qu'Éliette Mayrand, très émue, se voyait décerner de la part de M<sup>me</sup> le Maire, la médaille de bronze de la famille française. Après avoir élevé 5 enfants et s'être occupé de 9 petits-enfants avec son mari Jean-Marie ils savourent maintenant leur titre d'arrière-grands-parents. Nos sincères félicitations pour cette maman méritante.

## AGGLOBUS : OLEMPES - LIGNE B SUIVEZ LE PAPILLON BLEU

A compter du 2 janvier 2012, le transport urbain s'améliore. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

Au départ de la mairie, à partir de 6h57 et jusqu'à 19h27 vous pourrez vous rendre au centre de Rodez tous les quarts d'heure et il en sera de même pour le retour avec un départ cathédrale de Rodez de 7h10 et jusqu'à 19h40. Au départ du Vieil Olemps, à partir de 7h25 et jusqu'à 19h25, toutes les heures, idem pour le retour de 7h25 à 19h25 au départ de la cathédrale.

Il sera désormais possible de se rendre à Super U avec les lignes I et J qui desservent La-Primaube.

Les habitants des Hauts de la Mouline quant à eux peuvent emprunter la ligne J (Luc-La-Primaube) afin de bénéficier de 4 allers-retours par jour.

Les habitants du Lachet pourront utiliser la ligne I avec 6 allers-retours par jour.

Pour les habitants des secteurs plus éloignés (Toizac, Les Ballades, La Garrigue, Malan...), le transport à la

demande se développe. Il fonctionnera avec 2 allers-retours par jour, mais sur réservation. Vous pourrez vous rendre soit à l'arrêt de bus mairie soit au centre de Rodez.

Réservation au plus tard la veille à 17h au 0800 007 950 (numéro vert).

### Où se procurer le titre de transport ?

Dans le bus ou dans le véhicule de transport à la demande :

- Titre de transport unique (un voyage) : 1 €.
- 10 titres de transport : 2 €.

Chez les dépositaires (à Olemps, chez M. Perseq)

- Les carnets 5, 10, 50 titres de transport.
- Les carnets de 10 titres de transport à la demande.

### Le voyage coûtant 0,20 €.

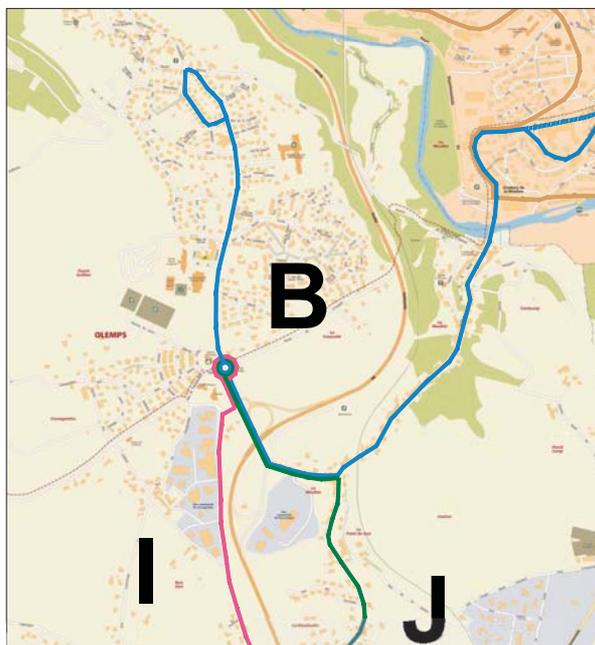
A l'agence Agglobus : 3 place d'Armes à Rodez

- Tout titre de transport.
- Les abonnements (tout public : 100 € pour l'année, de 5 à -26 ans 20 €).

Pour les deux derniers cas se munir d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nous vous invitons à utiliser ce nouveau service qui par ses tarifs et ses horaires sera très attractifs, et qui permettra la diminution du trafic routier dans la Mouline. D'autre part, la communauté d'agglomération du Grand Rodez mettra en place un parc relais en face de notre mairie, courant 2012.

Une réunion aura lieu le 19 décembre, au préfabriqué des 4 Vents, à 20h30 où tous renseignements complémentaires vous seront apportés.



### MAIRIE

Heures d'ouverture au public : • du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
• le samedi de 9h30 à 12h00

Permanence des élus : • le samedi de 10h00 à 12h00 (de septembre à juin)

Téléphone : 05 65 75 51 00 – Site Internet : [www.mairie-olemps.fr](http://www.mairie-olemps.fr) – Mail : [mairie@mairie-olemps.fr](mailto:mairie@mairie-olemps.fr)

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission Communication - Conception et impression : Groupe Burlat Rodez



## INSCRIPTION Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales relève d'une demande volontaire bien que cela soit obligatoire. Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et vous rendre en mairie afin de compléter un imprimé. Cette démarche est à accomplir avant le 31 décembre 2011 si vous souhaitez voter en 2012.

## MARCHE DE NOEL

Cette année, le marché de Noël se déroulera le dimanche 18 décembre. Artisans et commerçants vous accueilleront à l'espace sportif Georges Bru. Les enfants ne seront pas oubliés : séance de cinéma puis arrivée du père Noël. Dans les jours à venir, de plus amples informations vous seront communiquées. Nous vous attendons nombreux.

## VŒUX DU MAIRE

Vendredi 13 janvier, M<sup>me</sup> le Maire et les élus présenteront leurs vœux à la population.

## ATTENTION Cédez le passage

Rue des Peyrières, la vitesse des véhicules a diminué suite à la mise en place des panneaux « cédez le passage ». Parallèlement, la municipalité va demander une étude de réaménagement de cette voie, en même temps que la construction de la salle multi-génération. En attendant, nos concitoyens sont invités à lever le pied.

## REPAS DES AINES

Le repas des aînés est fixé au dimanche 15 janvier 2012. N'oubliez pas de vous inscrire.

3284  
hab.

# Compte rendu des commissions

## COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

**L'été est propice à la réalisation de gros travaux. Olemps a mené de front plusieurs chantiers qui ont pu parfois causer des dérangements et diverses nuisances.**

- **L'espace des 4 Vents** a reçu un lifting. L'arrachage de vieux acacias et de la haie rue des 4 Vents laisse apparaître une aire paysagère plus verte et plus grande que nature. Un parking enherbé de 30 places avec une bordure d'encrochement de grosses pierres a été réalisé. Un trottoir de 1,40 m de large respecte la norme exigée pour les personnes se déplaçant sur chariot.

Un nouveau toit et un bardage bois viennent apporter une cure de jeunesse au préau. Les sanitaires ont été entièrement refaits en régie. Les 3 petits locaux de 6 m<sup>2</sup> chacun qui n'étaient plus utilisés par les associations, et vu leur état insalubre, ont été démolis pour laisser place à un local de 20 m<sup>2</sup> pour le club de pétanque (très forte implication de nos agents).

Des jeux pour enfants seront aussi installés.

- **La reprise de la route des Hauts de la Mouline** prévue et annoncée pour 2010 aux habitants concernés n'avait pu se faire pour diverses raisons. Nous nous excusons

de ce retard d'un an mais les aménagements réalisés apporteront bien une diminution de la vitesse automobile et plus de sécurité.

- **La route de Bois Vert qui mène d'Olemps vers le Lachet** a été entièrement refaite avec, là aussi la volonté de voir la vitesse automobile diminuer. Nous regrettons que la commune de Luc-La Primaube n'ait pas prévu le budget nécessaire pour continuer le trottoir afin d'apporter la sécurité aux piétons désirant aller à Super U. Peut-être est-ce remis à l'an prochain ?

Il est à noter que ces 3 chantiers ont été présentés aux riverains et aux associations concernés qui les ont approuvés. La réflexion des élus et des agents ainsi que le suivi des travaux ont été menés sans assistance de maîtrise d'œuvre, ce qui représente une économie non négligeable de l'ordre de 8% du montant des travaux.

**Les travaux d'assainissement** gérés par le Grand Rodez sur les rues adjacentes à l'espace des 4 Vents suivent leur planification avec là aussi parfois quelques nuisances pour les riverains. D'ici 2013, les réseaux d'assainissement seront aux normes, les réseaux secs enterrés et les rues refaites.

## COMMISSION FINANCES



### TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Le législateur a modifié le régime des taxes locales sur l'électricité en instituant une taxe sur la consommation finale afin de mettre le droit français en conformité avec les dispositions des directives européennes par le biais de la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité).

L'assiette de cette taxe reposera sur les quantités d'électricité consommées par le particulier ou le professionnel (à compter de 2012).

De ce fait, le conseil municipal a dû prendre une délibération (en date du 15 septembre 2011) fixant le coefficient multiplicateur à 8, sachant qu'il sera actualisé chaque année.

Pour le particulier, cela devrait se traduire par une plus forte adéquation entre le montant de la taxe payée et la consommation.

En résumé, plus vous consommerez plus vous paierez, et moins vous consommerez moins vous paierez. Cela devrait peut-être inciter les gens à une plus grande maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

### LA LOI NOME

La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), votée au Parlement le 07 novembre 2010, a pour objet de favoriser la concurrence sur le marché de l'énergie tout en maintenant les spécificités françaises. Cette loi est le résultat de la privatisation des services voulue par la communauté européenne, et détermine une nouvelle étape dans la libéralisation du marché de l'énergie. Elle fait craindre une hausse conséquente des tarifs de l'électricité, on parle de 25 à 35 % d'ici 5 ans ! Elle entraînera également des effets sur les modes de consommation et les modes de facturation. Cette loi n'a pas pour objet la fixation des tarifs d'électricité, mais elle crée un dispositif qui sous le nom d'Accès Régulé au Nucléaire Historique (ARENH) oblige EDF à vendre 25% de sa production d'électricité d'origine nucléaire à ses concurrents. L'énergie électrique produite et vendue aux français par EDF serait trop bon marché !!

Jusqu'à ce jour, les tarifs étaient régulés et reflétaient les coûts économiques de production, tout cela dans

l'intérêt des particuliers et des entreprises. Sur le marché, le prix déterminé par le producteur le moins performant s'établit à 55-60 € le MWh alors qu'EDF le propose à 42 €.

La loi NOME a pour objet d'obliger EDF à vendre jusqu'à 25 % de sa production aux autres producteurs au prix de 42 €.

Pourquoi cette loi ?

En 2006, la commission européenne avait lancé une procédure d'infraction contre la France.

Bruxelles estime que les tarifs pratiqués par EDF sont « inférieurs aux prix du marché » et qu'ils sont de ce fait « susceptibles de constituer une aide de l'Etat » aux entreprises françaises.

Face à ces menaces, le gouvernement a donc pris plusieurs engagements pour favoriser la concurrence sur ce marché, et notamment la mise en place de la loi NOME.

### TAXE D'AMENAGEMENT

La loi des finances rectificative adoptée le 29 décembre 2010 a profondément remanié la fiscalité de l'urbanisme. Elle a notamment créé la Taxe d'Aménagement (T.A.) modifiant ainsi le régime des taxes et participations applicables aux autorisations d'urbanisme.

La Taxe d'Aménagement qui s'appliquera, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, à la construction, reconstruction, agrandissement et aux aménagements se substitue à la TLE (Taxe Locale d'Equipeement), à la TDCAUE (Taxe Départementale des Conseils d'Architecture et d'Environnement) et à la TDENS (Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles).

Les autres participations liées aux autorisations susvisées, et notamment la PRE (Participation pour

Raccordement à l'égout) et la PVR (Participation pour Voirie et Réseaux) seront abrogées au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les nouvelles dispositions du Code de l'Urbanisme prévoient que les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de Plan Local d'Urbanisme peuvent, en lieu et place des communes membres et avec leur accord, instituer la Taxe d'Aménagement sur leur territoire intercommunal. L'ensemble des communes du Grand Rodez, dont Olemps – lors du conseil municipal du 26 septembre dernier – en ont ainsi décidé.

Cette instauration de la nouvelle taxe à l'échelle intercommunale offre l'avantage de permettre une cohérence fiscale au sein de l'agglomération tout en assurant à la communauté une recette issue de l'actuelle PRE

## COMMISSION FINANCES (SUITE)

réintégré dans la Taxe d'Aménagement. Le principe est également pertinent du fait de l'instruction des dossiers d'urbanisme mutualisée à la communauté. Il convient de préciser qu'une part des produits de cette taxe sera reversée aux communes pour le financement des équipements relevant de leur maîtrise d'ouvrage (voirie, éclairage public, équipements publics, ... par ex). Le dernier conseil de communauté a voté le taux de cette taxe (5%), précisant par convention les modalités de reversement : les communes percevront 69 % du produit de la TA, étant stipulé que 19 % serviront à rémunérer le service mutualisé d'instruction du Droit des Sols.

Il convient d'ajouter qu'outre les exonérations et abattements prévus par le législateur, s'appliquera une exonération totale de la Taxe d'Aménagement sur les constructions de logements financés avec un prêt aidé de l'Etat.

## FINANCES PUBLIQUES

Le plan d'austérité annoncé par le gouvernement fait craindre de nouvelles coupes dans les dotations aux collectivités locales et notamment aux communes.

Le premier ministre a en effet annoncé que « dans le milliard d'économies supplémentaires dont nous allons discuter avec le Parlement dans le cadre de la préparation du budget 2012, une part devrait être assumée par les collectivités ».

Reste à savoir le montant de cette part, les collectivités étant déjà impactées par le gel des dotations jusqu'en 2014. On peut donc s'attendre à un possible tour de vis pour l'année prochaine. (« peut-être une baisse de 1 % des dotations », prédit l'Association des Maires de France).



## ZOOM SUR LE BUDGET : SUBVENTIONS 2011

En votant le budget 2011, c'est une enveloppe de 45 000 € qui a été inscrite au titre des subventions pour nos associations, un complément de 5 000 € étant prévisionnellement arrêté pour des subventions exceptionnelles permettant de répondre à des demandes particulières qui pourraient être présentées en cours d'année.

A l'heure où nous mettons sous presse notre journal, c'est un montant de 35 836 € qui a été versé, quelques associations ne nous ayant pas encore donné tous les éléments nécessaires préalables au mandatement. Quant aux subventions exceptionnelles, c'est un versement à hauteur de 3 805 € qui a été effectué.

Les tableaux suivants vous en donnent le détail :

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rand'Olemps	350.00 €
Association Chasse	300.00 €
Club Cyclo Entente	500.00 €
Judo 12	600.00 €
Club Pétanque	600.00 €
Karaté Shotokai Olemps	850.00 €
Club 3 <sup>ème</sup> Age	900.00 €
Club Tennis de table	1 300.00 €
Club Quilles	1 300.00 €
Club Gym Danse	1 600.00 €
Club Tennis	1 800.00 €
Club Foot	2 900.00 €
Club Basket	3 100.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 100.00 €</b>

### ASSOCIATIONS AUTRES

Mutuelle du Trésor	23.00 €
Prévention Routière	80.00 €
Association Anciens Combattants	200.00 €
Six Faux Nez	300.00 €
Les doigts de fée	300.00 €
Association Diocésaine	500.00 €
APE Pierre Loubière	850.00 €
Olemps sourire	900.00 €
ADMR	1 000.00 €
OCCE école maternelle	2 083.00 €
OCCE école élémentaire	3 100.00 €
Association La Pergue CLSH	4 000.00 €
Association Familles Rurales	6 400.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 736.00 €</b>

### SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Association Foot	1 000.00 €
Olemps Sourire	800.00 €
Ecole privée Les Grillons	1 300.00 €
Club Quilles	705.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 805.00 €</b>

Une innovation cette année : les participations versées respectivement à l'école Les Grillons et pour le fonctionnement de la structure accueil petite enfance sont inscrites sur des comptes distincts des subventions, car il ne s'agit pas de subventions proprement dites. Cette dernière participation versée au service gestionnaire de la crèche s'élève à 167 500 € en 2011 : elle avait augmenté de 10 % entre 2009 et 2010 ; cette année elle fait un bond en avant de plus de 28 % : cet élément n'est pas sans nous inquiéter car l'engagement de la collectivité vis-à-vis de cette structure s'accélère très nettement alors que l'Etat, dans sa contrepartie financière, se désengage de plus en plus !

## COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

### PREVENTIONS...

A l'occasion de la mise à jour du registre du plan canicule, la commission sanitaire et sociale a adressé à tous les olempiens de + de 65 ans un questionnaire « tranquillité sénior ». Celui-ci sera exploité par le Ministère de l'Intérieur dans le but de sécuriser les personnes en ayant fait la demande.

Une formation sur l'utilisation du défibrillateur sera organisée courant 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Pour cela, un questionnaire a été adressé aux présidents d'associations, aux directeurs d'école ... afin de recenser le nombre de participants.

Le défibrillateur vient d'être déplacé et se trouve sur le parking de l'espace sportif Georges Bru afin d'être utilisé en cas de besoin par un plus grand nombre de personnes

### TRADITIONS...

L'organisation du repas des Aînés est en cours. Il aura lieu le dimanche 15 janvier 2012, à l'espace Georges Bru. Les inscriptions se feront en mairie du 19 décembre au 2 janvier 2012 : sur présentation de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile. Si votre conjoint(e) ou ami(e) a - de 70 ans ou est domicilié(e) hors commune, il ou elle devra s'acquitter du montant du repas.

## COMMISSION ECOLE ET JEUNESSE

### JEUNESSE

#### LOCAL DES JEUNES

Les jeunes de 14 à 17 ans ont retrouvé leur local après quelques mois de fermeture due au congé maternité de l'animatrice en charge de l'accueil et au départ anticipé de la personne qui avait été formée pour son remplacement.

La mairie a mis à profit ce temps pour parfaire l'aménagement du local qui avait commencé fin 2010 grâce au travail des jeunes (peinture de la salle principale et réalisation d'une fresque). De nouveaux canapés, de nouvelles tables et chaises au design résolument moderne et aux couleurs acidulées meublent maintenant la salle réservée aux ados de la commune.

Les jeunes sont invités à venir voir le nouveau local tous les mercredis de 14h à 18h. Il est possible de participer deux fois avant de s'inscrire auprès de Fanny, animatrice responsable de l'ouverture de la salle (10 € par an). Un programme d'activités pour les périodes de petites vacances est élaboré en concertation avec les adhérents.

La mairie met aussi à disposition un baby-foot, un accès à Internet contrôlé, des jeux de société, une console de jeux et souhaite mettre en avant les initiatives des jeunes en les poussant à monter des projets et à participer à la vie de la commune.



Local des jeunes avant



Local des jeunes après

#### CARTE ZAP

Cette année, ce sont près de 70 jeunes qui ont bénéficié du dispositif ZAP.

C'est un programme alléchant qui est proposé à nos jeunes olempiens zappeurs : des réductions à l'année dans différents commerces, lieux de culture et de loisirs du Grand Rodez, des activités gratuites tout l'été pour les détenteurs du chéquier ZAP (activités sportives, stages, activités culturelles, repas et mini-séjours).

Les inscriptions ont lieu en mairie à partir du mois de juin. Nous rappelons que la carte ZAP est valable un an (de juin à juin), le chéquier est lui utilisable en juillet et août.

Les différents partenaires du dispositif, dont les communes de Rodez, Onet le Château, Ste Radegonde et Olemps réfléchissent à de nouvelles propositions pour l'année à venir.

#### LES ASSO'LEMPIADES : UN DÉMARRAGE EN DOUCEUR

Cette année, une journée a été proposée aux associations : les Asso'lempiades. Cette manifestation a été organisée pour permettre aux Olempiens de faire connaissance, de découvrir ou de pratiquer les différentes activités existantes.

Cette journée, intéressante et conviviale, sera reconduite l'an prochain dans une version améliorée (plus de communication autour de la manifestation et plus d'associations participantes).

## OLEMPS

Le nom et l'origine d'Olemps sont inconnus.

Proviendrait-il, peut-être, d'une ancienne villa romaine et d'une métairie assez importante regroupant les terres du plateau et la boucle de l'Aveyron ? Peut-être, d'un poste de garde, placé en vigie à cause de sa position élevée, face à l'antique cité Gallo-Romaine. C'était, du moins, un pays de carrières de grès blanc, de sable, de pierres meulières (Le Champ des Peyrières - La Crouzette). Lors de la construction du centre hospitalier, on trouva des blocs géométriques qui devaient servir à la construction de la cathédrale de Rodez.

Olemps était situé sur un vieux chemin qui montant de La Mouline par le « Tioulas », descendait au Moulin de Bénéchou, remontait au-dessus du bois de Linars et continuait vers Luc. Ce chemin appelé « Lou Comi de Bounocumbo », était emprunté par les moines qui se rendaient de Bonnacombe à la Grange d'Is (Flavin).

Olemps était alors Olencs, forme qui fait penser à la toponymie des villages en « ens » ou « encs » tels que Pessens - Buzains - Goutrens - Rabastens... » dont l'origine germanique ou wisigothique, remonterait aux temps barbares du V<sup>e</sup> siècle.

Les habitants d'Olemps se nomment les olempiens.

## OLEMPS C'EST AUSSI

MARCHÉ DE NOËL

39 ASSOCIATIONS

PARC COMMERCIAL DE CASSAGNETTES

PARC D'ACTIVITÉS DE MALAN

DE NOMBREUX ARTISANS, COMMERÇANTS,  
PROFESSIONS LIBÉRALES

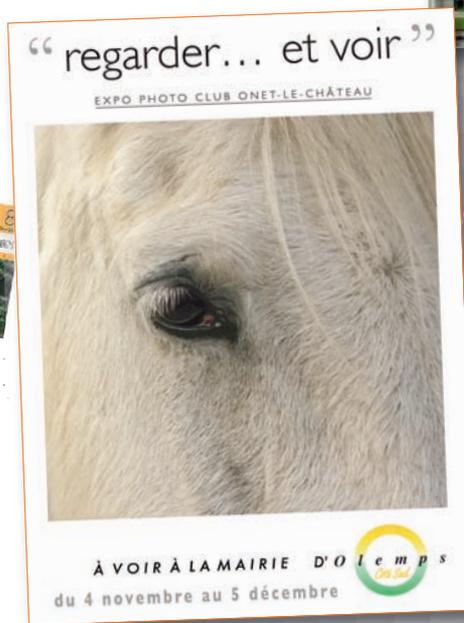
PARC COMMERCIAL DE PUY LARQUE

DES SÉANCES DE CINÉMA

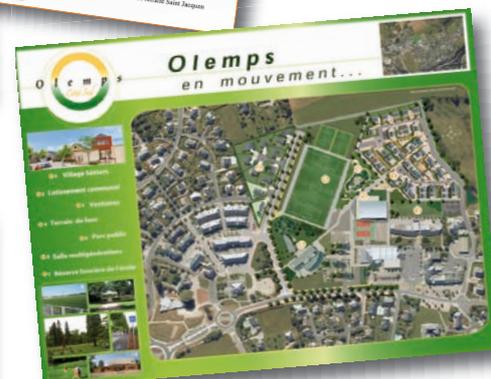
UNE CRÈCHE

DU THÉÂTRE

DES ÉCOLES

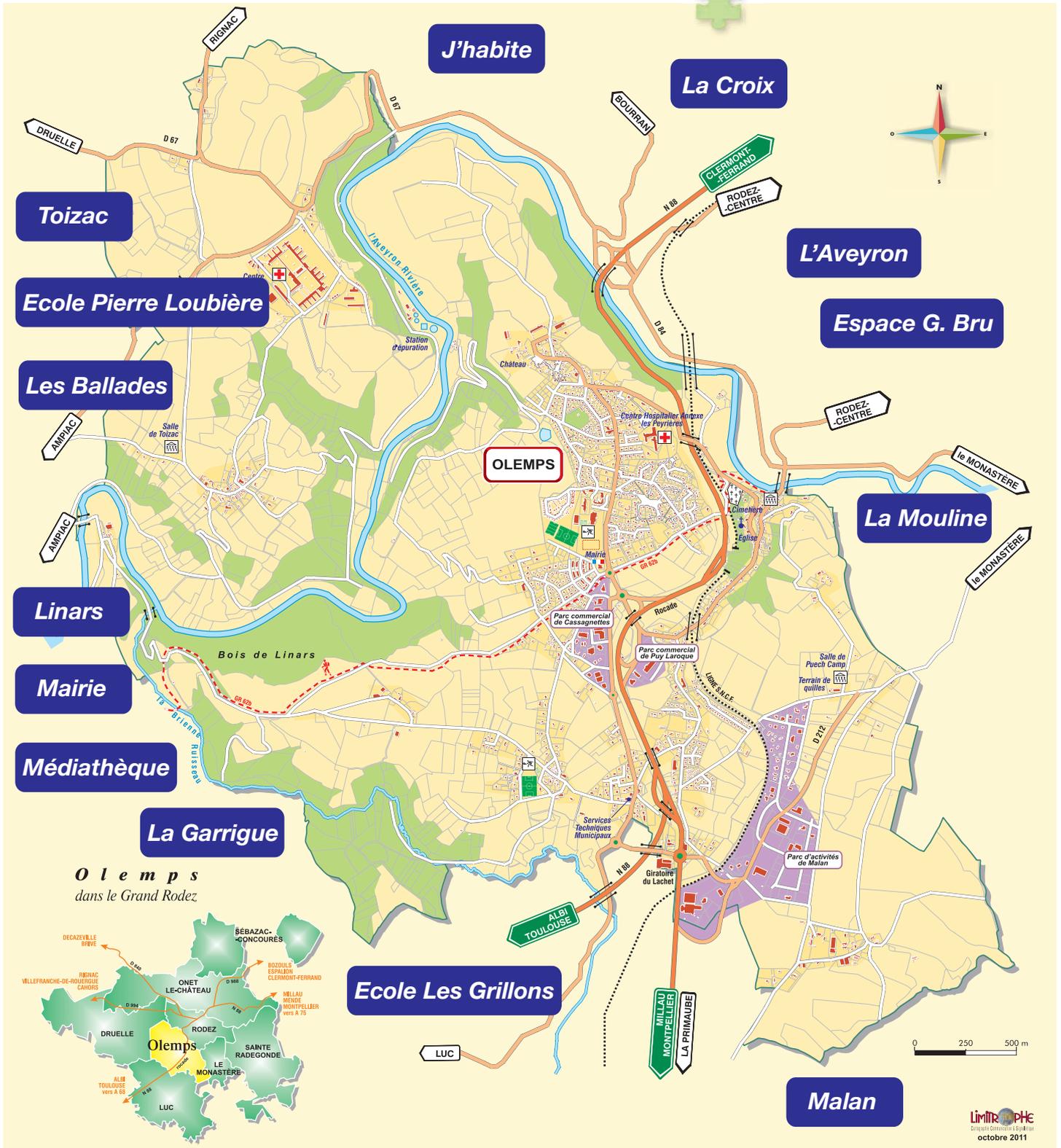


DU SPORT



# REPERE TOI SUR LE PLAN

A partir des rectangles bleus, trace une flèche et situe les lieux-dits ou bâtiments sur le plan.  
Pour les réponses à inscrire dans le tableau ci-dessous, aide-toi des indices



## PETIT QUIZZ « D'OLEMPS PLAN DE VILLE »

Nom de ma commune :	<input type="text"/>	Nom du département :	<input type="text"/>
Nom des habitants :	<input type="text"/>	Nom de l'arrondissement :	<input type="text"/>
Nombre d'habitants :	<input type="text"/>	Nom du canton :	<input type="text"/>
Superficie :	<input type="text"/>	Nombre de conseillers municipaux :	<input type="text"/>
Altitude moyenne :	<input type="text"/>	Nom du groupement de communes :	<input type="text"/>
Nom de la Région :	<input type="text"/>		

## COMMISSION ECOLE ET JEUNESSE (SUITE)

### ECOLE

#### DES TRAVAUX À L'ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

La mairie a mis à profit la trêve estivale pour continuer la rénovation du groupe scolaire Pierre Loubière.

L'ensemble du chauffage a été refait (changement des radiateurs et des canalisations).

La classe occupée par les enfants de CM1 est la troisième à avoir bénéficié d'une rénovation complète en trois ans : les murs ont été repeints, un revêtement de sol a été posé et du mobilier adapté a été acheté (armoires, tables, chaises, ...) le tout choisi par les enseignants.

Lors de la préparation de ces travaux de réfection, la surprise a été de mise lorsque la municipalité a trouvé un dossier oublié depuis 2005, faisant état de la présence d'amiante dans les sols des classes de primaire.

L'amiante est un matériau sensible et dangereux qui doit être traité selon des procédures spéciales. Le chantier de rénovation a donc été reconsidéré et la mairie a choisi par sécurité de désamianter totalement trois classes. Deux autres sont actuellement en confinement et seront désamiantées en juillet 2012.

#### DU BRUIT À LA CANTINE

La mairie travaille depuis 2009 à la réduction du bruit ambiant lors de la prise des repas à la cantine. Une étude

acoustique a été menée en 2009. Des claustres (séparations) ont été installés entre les tables, des tampons ont été mis sous les pieds des tables et des chaises et deux services ont été créés, un pour les maternelles et un pour les primaires.

Tous ces efforts ont porté leurs fruits mais des améliorations sont encore possibles. La municipalité projette de mettre en place une action dans le cadre du Contrat Educatif Local. Les enfants réfléchiront sur leur comportement lors de la prise des repas en collaboration avec le personnel de la cantine et les enseignants.

#### LES Z'ACTIVITÉS DU C.E.L. : TOUJOURS UN SUCCÈS !

Grâce à la collaboration de la mairie, à l'investissement des associations et à la participation de nos partenaires (Jeunesse et Sport, CAF, MSA), des activités sportives, culturelles et de loisirs sont mises en place régulièrement durant les temps de garderie aux écoles Les Grillons et Pierre Loubière.

Ces activités sont un plus pour les jeunes élèves et pour les écoles qui bénéficient d'un service apprécié par les parents, mais c'est aussi un formidable moyen d'entretenir et d'enrichir les liens entre les différents intervenants de la vie locale.

Merci à toutes les associations qui participent à ce projet.

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### UNE BELLE ESPLANADE A LAGARRIGUE

A Lagarrigue, le terrain qui servait de décharge s'est transformé en un espace vert grâce au travail de nos agents. Au printemps, chacun aura sans doute plaisir à s'asseoir et à admirer le paysage. Les riverains seront prochainement consultés pour l'aménagement définitif du site concerné.

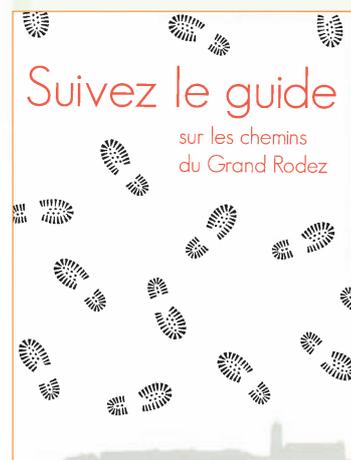
### BOIS DE LINARS

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2009 où nous avons rencontré sur le terrain des représentants de l'O.N.F., du C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et du Conseil Général, le bois de Linars a bien changé. Que de travail accompli ! Beaucoup ont pu le découvrir à nouveau le samedi 21 mai 2011 : balades à thème (oiseaux, découverte du patrimoine) et randonnées accompagnées. Vous ne devez plus ignorer que le bois de Linars est très ancien, déjà mentionné en 1197 lors de sa vente à l'hôpital Notre Dame du Pas de Rodez. Il est resté propriété de l'hôpital jusqu'en avril 2009, date à laquelle notre commune l'a acheté pour le mettre en valeur. C'est un espace naturel sensible qui abrite de nombreuses espèces animales et végétales.

Pour le plaisir de tous, un sentier balisé a été aménagé. Des panneaux explicatifs (tables de lecture et totems) jalonnent le bois, vous invitant à connaître son histoire,

sa faune et sa flore. Si vous ne l'avez déjà fait, chaussez-vous confortablement et rendez-vous au point de départ, Place de la Fontaine, près de l'école Pierre Loubière. Cette forêt communale est interdite à tout véhicule à moteur afin de respecter les milieux et les espèces. Un programme d'action a été préconisé par l'O.N.F. pour la gestion durable de ce patrimoine forestier. Cet automne, les résineux ont été élagués. Certains passages du P.R (sentier Petite Randonnée) seront améliorés pour les rendre plus accessibles (petites marches dans la pente et dans le rocher). Nous espérons les randonneurs respectueux, curieux et sensibles à ce site arboricole aux essences variées (érables, résineux...).

L'office de Tourisme a édité un guide pratique sur les chemins de randonnée du Grand Rodez. Il se compose de 22 fiches expliquant les différents circuits, trois se situant sur notre commune.



**Info : le 5 octobre 2011** à 20h00 a eu lieu une rencontre à la mairie sur le thème du tri du verre et de son recyclage. Peu d'Olempiens se sont déplacés. Dommage ! Saviez-vous que le verre est le seul matériau recyclable à l'infini ? Depuis, vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres un sac bleu avec un document, distribué par le Grand Rodez, pour inciter et faciliter l'apport volontaire des bouteilles, pots, bocaux et flacons jusqu'aux différents conteneurs à verre.

### **HORLOGE ASTRONOMIQUE**

L'éclairage public est un enjeu important sur une ville comme Olemps avec 900 points lumineux, entraînant un coût de fonctionnement assez important. La commune a donc analysé précisément le réseau existant pour identifier la solution la mieux adaptée, afin de diminuer la facture énergétique.

L'installation d'horloges astronomiques s'avère avantageuse. Elles permettent de mieux réguler le déclenchement des luminaires chaque jour (en respectant le rythme des saisons), elle est plus précise que les interrupteurs crépusculaires et sa mise en place est très simple.

Nous avons décidé d'installer cette technologie courant décembre, avec pour objectif d'équiper la quasi-totalité des armoires en 2012.

### **FRELON ASIATIQUE**

« *Vespa velutina* » est le nom scientifique de cet insecte (grand prédateur des abeilles) arrivé depuis peu dans notre région. Cette année, trois nids ont été recensés dans notre commune (deux sur le domaine public, un sur le domaine privé).

Un nid de frelons est détruit par les pompiers s'il se trouve sur le domaine public. Par contre, s'il est situé sur un terrain privé, c'est au propriétaire d'intervenir pour le neutraliser.

Actuellement, la commune réfléchit aux moyens de stopper cette invasion.



Destruction d'un nid de frelons.

## Associations



### **VERLEZARTS : ASSOCIATION DE FORMATION ARTISTIQUE**

La saison 2010/2011 a vu les expositions des ateliers peinture, photo, encadrement d'art se succéder. Les animatrices ont également participé au CEL.

L'association participera au prochain Téléthon, le 3 décembre avec, attendue par tous, la tombola organisée par les ateliers peinture et pour les plus petits des coloriations mis en valeur par un encadrement. Quant à l'atelier photo, Gérard Avundo nous prépare une surprise.

La participation au prochain CEL est toujours d'actualité.

L'association mettra tout en œuvre pour favoriser les expositions individuelles ou de groupes de ses adhérent(e)s.

Les personnes qui souhaitent rejoindre un de ces ateliers peuvent se renseigner en appelant la présidente : M<sup>me</sup> Cichoz au 05 81 19 08 81, ou le secrétaire : M. Marquis au 05 65 46 91 36.



### **MATERNELLE PIERRE LOUBIÈRE**

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire à l'école maternelle Pierre Loubière d'Olemps !

Les effectifs sont en hausse et l'équipe pédagogique toujours stable. Mmes Guitard, Hays et Bauguil ont toujours la charge des classes de GS, MS et PS avec l'aide de Mmes Beaupréau, Blanc et Mayrand (Mme Zwierniak ayant fait valoir ses droits à la retraite en décembre dernier).

A partir du nouveau projet d'école établi pour les 3 ans à venir, les enseignantes proposeront cette année à leurs élèves des activités sur le thème du développement durable.

En octobre et janvier, une classe de découverte à l'école sera suivie par l'ensemble des enfants sur le thème des déchets ménagers et de la nature.

Un travail sera mené dans ce domaine en collaboration avec la mairie ; des spectacles et des sorties sur ce projet seront proposés tout au long de l'année. Une collecte de briques de lait est prévue en partenariat avec l'UNICEF. Enfin, nous nous sommes rapprochés du pôle tri et déchets de la communauté d'agglomération pour des interventions dans chaque classe.

Bien sûr, il va sans dire que les sorties « bibliothèque » et « piscine » ont lieu cette année encore.

Enfin, il faut rappeler que toutes ces actions sont possibles grâce au soutien de la mairie et de l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques (particulièrement active pour le bien de tous les élèves, ce que l'équipe enseignante tient à souligner !).



## FRESQUE MURALE À L'ÉCOLE LES GRILLONS

Pour clôturer l'année scolaire, l'école privée Les Grillons a réuni les enfants, les parents et la municipalité pour le vernissage de leur fresque murale.

Ce projet a été proposé et entièrement financé par la mairie dans le cadre du Contrat Éducatif Local.

Projet ambitieux car l'idée était de faire participer tous les enfants, de la toute petite section de maternelle au CM2 sur le temps des garderies. Tout le monde a relevé le défi.

La fresque a été réalisée sous les conseils et l'œil vigilant de Florent Camboulives, de son nom d'artiste Jokolor,

Au travers de ce projet, nous voulions améliorer le cadre de vie, développer la curiosité des élèves vis-à-vis d'un métier nouveau pour eux mais d'actualité, développer l'originalité, la divergence entre les enfants, le respect du travail de l'autre et aussi que chacun puisse prendre plaisir à produire une plastique.

Tous ces objectifs ont été atteints !



Entrée école Les Grillons



## LA MUSIQUE À LA RENCONTRE DE TOUS !

Consciente que la pratique musicale est un moyen d'épanouissement pour tous les enfants, l'équipe éducative de

l'école privée Les Grillons a décidé de proposer une classe résidence pour tous ses élèves autour d'ateliers de pratiques artistiques.

Sous la responsabilité de l'association « Musiques en liberté », chaque participant disposera de plusieurs instruments à manipuler et passera de la découverte instrumentale à un véritable orchestre.



Découvrir la musique

On raconte l'histoire « Et si Noël n'avait pas lieu », on joue des musiques en rapport avec celle-ci, on chante, on danse, on théâtralise certaines scènes.

Bref, nous sommes des artistes !

Le spectacle aura lieu en soirée, le vendredi 2 décembre 2011 à l'espace sportif Georges Bru.



## LA PERGUE

Le centre de loisirs la Pergue est géré par l'association du même nom. Elle a été créée par des parents en 1984 et accueille, à ce jour, une trentaine d'enfants chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, de septembre à juin.

Depuis la rentrée, la fréquentation est en augmentation et une nouvelle animatrice complète l'équipe depuis début octobre.

La priorité de l'équipe est le plaisir des enfants : que chacun, petit ou grand, trouve sa place, puisse découvrir et apprécier le large panel d'activités qu'il est possible de proposer grâce à nos partenaires : les clubs locaux : tennis, foot, judo, etc.. La Fédération des Œuvres Laïques et les Francas qui réunissent chaque année les enfants des centres de loisirs affiliés autour de thèmes et sujets variés et très intéressants :

**Les droits de l'enfant :** les enfants vont créer eux-mêmes des affiches présentant leur vision des droits de l'enfant. Une exposition réunira les œuvres de tous les centres et écoles participant, avec vote du jury départemental pour la réalisation d'un agenda international édité par les Francas et d'un calendrier départemental édité par la F.O.L. (exposition visible du 16/11 au 7 /12 dans le hall de la mairie de Rodez). De plus, à cette occasion les enfants découvriront un spectacle de clown « un toit pour deux » (sous réserve).

**Le festival ciné aventure** (en février) : des ateliers de lecture d'images seront programmés au centre pour permettre aux enfants d'acquérir un regard critique sur les images. Puis, ils pourront découvrir deux films anciens de grande renommée.

**Le printemps des cultures** (en mars) : des animations auxquelles les enfants de La Pergue participent.

D'autres projets, sont à la seule initiative des enfants de La Pergue :

- Le défi de cuisine des 5 continents,
- Des journées et des temps d'animations, (randonnées à vélo, tournois de toupies, boum...).

Enfin, chaque année, un séjour ski est proposé aux enfants de plus de 6 ans, durant cinq jours à Laguiole, la première semaine des vacances d'hiver...

L'équipe de la Pergue est à votre disposition les mardis au 06 20 72 60 37 et le mercredi dans l'école Pierre Loubiere.



La Pergue



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES PIERRE LOUBIERE

Comme chaque année, l'A.P.E Pierre Loubière reprend ses activités afin de participer à la vie de l'école. Les parents d'élèves se sont donc réunis le 29 septembre dernier en Assemblée Générale pour élire son bureau et définir les projets à venir. Ce fut également l'occasion d'accueillir parmi les membres actifs de nouveaux parents. Nous tenons à souligner l'importance des bénévoles qui font vivre l'association.

Projets pour l'année : • Quine : 21 janvier 2012 • Marché aux fleurs : 6 mai 2012 • Fête des écoles : 30 juin 2012  
Tous les bénéfices récoltés lors de ces manifestations iront en intégralité à l'école afin d'aider à financer les activités de nos chers petits (spectacles, sorties scolaires, classes découvertes...).



## C'EST REPARTI AU PING CLUB

Le ping club a repris ses activités début septembre. François Hucteau est le nouveau président d'une association qui espère se maintenir au premier rang du tennis de table aveyronnais.

16 jeunes fréquentent à ce jour l'école de ping. Quant aux 4 équipes engagées en compétition, elles auront fort à faire, notamment l'équipe 1 dont l'objectif en Régionale 1 sera une fois de plus le maintien à cet excellent niveau.

Rappelons que le club, où les féminines sont les bienvenues, est ouvert à tous pour la pratique en loisirs ou en compétitions.

Renseignements au 05 65 68 26 67 ou par mail à [dfbosc@orange.fr](mailto:dfbosc@orange.fr).



École de ping 2011/2012



## JUDO OLEMPES 12

C'est la reprise du Judo ! Après avoir vu les exploits de nos judokas français aux championnats du Monde à Bercy (Teddy Riner quintuple champion du monde à 23 ans), tous nos jeunes olempiens rêvent de l'imiter.

Les cours se déroulent le jeudi de 17h30 à 18h15 (4-6 ans) et de 18h15 à 19h (6 ans et +) à l'espace sportif Georges Bru.

2 cours découverte vous sont offerts. Le judo est un bon facteur d'équilibre, tant physique que mental, avec son code moral qui comprend : la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié.

Amilcar, professeur diplômé d'état et arbitre national vous attend pour vous faire découvrir ce sport. Pour les renseignements veuillez contacter M. Maffre Lionel au 05 68 68 87 73.



Judo



## OLEMPES SOURIRE S'ANIME

23  
Conseillers  
municipaux

L'association Olemps Sourire qui regroupe les commerçants, artisans et professions libérales, vous communique les grandes lignes de son programme d'animation de fin 2011 et début 2012.

- Du jeudi 8 au 22 décembre, quinzaine commerciale : les commerçants participants auront le plaisir de vous remettre, lors de votre passage en caisse, un billet de tombola, (tirage au sort le jeudi 22 décembre).
- Le jeudi 22 décembre (lors du marché hebdomadaire) nous proposons diverses animations : jeux et spectacles pour enfants, arrivée du père Noël avec sa hotte remplie de friandises, goûter, vin chaud pour les adultes et remise des lots aux gagnants de la quinzaine commerciale.
- En février ou mars 2012, un ambitieux projet de dîner-spectacle a été programmé, un divertissement exceptionnel qui devrait combler les Olempiens les plus exigeants.



## EN MARCHÉ POUR LE TÉLÉTHON 2011

OLEMPES se mobilisera pour le Téléthon 2011 le samedi 3 décembre. Cette journée se clôturera par un repas dansant. Lundi 17 octobre à 18h30, salle des 4 Vents, les diverses associations ont été sollicitées pour préparer cette journée de sensibilisation.

Chacun a proposé des activités festives, sportives, ou artistiques pour récolter des fonds au profit de l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies).

Début juin, les aînés ont organisé un vide-grenier qui a permis de récolter une « coquette » somme. Le club Gym Danse a suivi cette initiative le vendredi 28 octobre avec une soirée dansante, animée par l'orchestre Gilou Retro Musette.

Vous êtes attendus, très nombreux, à l'espace sportif Georges Bru.

**TOUS ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR LE TÉLÉTHON 2011**



Téléthon



## CLUB DE GYM/DANSE

Cette année 2011/2012, le club s'est divisé.

**Le club de jazz enfants** a vu le jour, le bureau est composé de :

**Présidente** : M<sup>me</sup> Lacipière, **trésorière** : M<sup>me</sup> San, **secrétaire** : M<sup>me</sup> Bouloc, **membres actifs** M<sup>mes</sup> Fortier et Frega.

Elles ont repris le flambeau auprès de Babeth, professeur de Jazz. Les cours ont lieu le mardi soir et le mercredi matin (il reste des places, vous pouvez rejoindre les groupes formés). A voir avec M<sup>me</sup> Lacipière, Toizac.

**Le club de gym-danse** continue avec le bureau suivant :

**Présidente** : M<sup>me</sup> Galtier, **trésorière** : M<sup>me</sup> Galeote, **secrétaire** : M<sup>me</sup> Frayssinnet.

Lundi : step de 18h45 à 19h45 et gym de 20h à 21h, mercredi : gym de 20h à 21h.

Tous les 15 jours, danses traditionnelles de 20h30 à ...

Nous avons organisé un bal au profit du Téléthon le vendredi 28 octobre.



# Vie municipale



## L'ASIE S'INVITE À OLEMPES

Les 12, 13 et 14 avril prochains se tiendra, à l'espace Georges Bru, la troisième édition de « FestiAsia ». Au programme, découverte des arts et loisirs asiatiques : calligraphie, arts martiaux, Cosplay, jeux vidéo, ikebana (art floral), cuisine, bonsaï, ...

Ce n'est pas une simple observation qui est proposée, mais une véritable découverte avec la possibilité de s'initier à de nombreuses activités.

« FestiAsia » est ouvert aux centres de loisirs le vendredi (la Pergue participera) et au public le samedi et le dimanche. Les associations, les commerçants, les particuliers intéressés se sont réunis le 28 novembre 2011 avec les organisateurs : « Ludi Ste Ra » (association des jeunes de St Radegonde), la Fédération des Œuvres Laïques et cette année, l'Accueil de Jeunes d'Olemps et La Pergue (centre de loisirs).

Deux contacts sur la commune : Séverine (la Pergue) : mardi et mercredi 06 20 72 60 37, jeudi et vendredi 06 72 24 02 20 et Fanny (mairie) : 05 65 75 57 14.



## COLLECTE DE JOUETS ET BANDES DESSINÉES

Comme l'an dernier pour les chaussures, une collecte de jouets et de bandes dessinées pour enfants est organisée par un groupe de bénévoles. Cette collecte, a commencé, début novembre et cela pour un mois. Elle sera répartie, entre le Secours Populaire, le Secours Catholique et les Restos du Cœur.

Alors n'hésitez pas à mettre les jouets et bandes dessinées encore en bon état et qui ne vous servent plus dans les huches disposées à la mairie, à Super U, aux écoles, à la crèche.

Merci à cette occasion de faire un geste concret pour les plus démunis.

Un merci chaleureux également pour tous ceux qui l'an dernier ont répondu à l'appel lancé pour la collecte des chaussures : 1200 paires ont été données.



## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Jeudi 11 novembre autour du monument aux morts étaient réunis les anciens combattants, les élus et les enfants des écoles. Au-delà de la traditionnelle cérémonie, les élèves ont lu un poème de Rimbaud (Le dormeur du Val) et une émouvante lettre de poilu. C'est La Marseillaise chantée par Emma Calvé, qui a clôturé cet hommage, lequel fut suivi du pot de l'amitié offert par la mairie.



## FLEURISSEMENT

Ayant obtenu le 1<sup>er</sup> prix en 2010 au concours de fleurissement et aménagement du cadre de vie, nous avons été choisis pour participer au concours régional en 2012.



## TOUS AUX JEUX

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, la médiathèque vous propose un nouveau service. En effet une ludothèque a ouvert ses portes, aux mêmes heures que la médiathèque. Elle permet aux usagers de tous âges d'emprunter des jeux et des jouets.

En ce qui concerne la médiathèque les projets se bousculent à l'initiative des bibliothécaires :

- Une exposition de photographies de Patrice Thébault sur la « Forge de Laguiole »\* a pris place sur les murs de la médiathèque dès la rentrée.
- Une exposition sur les insectes prêtée par la bibliothèque départementale de prêt. Les classes des cours élémentaires ont ainsi pu bénéficier d'une découverte ludique du monde des petites bêtes à travers des jeux, des panneaux explicatifs et des livres.
- Un diaporama sur le Mexique fut présenté, en novembre, par la photographe/conférencière Valérie Meyer. Un beau moment qui a permis à chacun d'entre nous de voyager...
- Des animations sont toujours proposées aux assistantes maternelles et à la crèche, « l'enfant do ».
- Participation des bibliothécaires au forum petite enfance du 19 novembre au Monastère.
- Une exposition intitulée « Images d'hier... des sillons vers demain » clôturera cette fin d'année. Elle sera complétée par un livre intitulé « Nos racines » rédigé par les aînés ruraux de l'Aveyron.

Voilà un programme déjà bien alléchant...

\* titre du livre « Forge de Laguiole : voyage au centre d'une légende » aux éditions Au fil du temps.



Les jeux



## L'EAU ET LES LAVOIRS

Créés au 19<sup>e</sup> siècle pour lutter contre le manque d'hygiène, les lavoirs étaient un lieu de travail pénible pour les femmes qui, agenouillées sur le « bugadier » (planche inclinée sur laquelle elles frottaient le linge), brossaient, tapaient, rinçaient le linge alourdi par l'eau froide, hiver comme été.

C'était un lieu de convivialité où s'échangeaient tous les « potins » du village, mais aussi, un lieu de « concurrence sociale », où l'on pouvait juger de la richesse ou de la pauvreté de la personne au nombre de draps et à la qualité du linge... De futures mariées venaient y laver leur trousseau pour le faire admirer par les matrones...

A Olemps, elles avaient la chance de ne pas manquer d'eau, car (comme à Rodez) le plateau a de nombreux points d'eau (sources ou puits) témoignant d'une nappe phréatique peu profonde. La rue des Lavandières, dans le vieux village d'Olemps, marque le souvenir d'un lavoir situé au départ de la route de Bénéchou (actuellement recouvert par le terre-plein au-dessus de la mare). Un autre lavoir (recueillant l'eau d'une des sources alimentant la Brienne) subsiste, en contrebas de la médiathèque, heureusement conservé lors des différents travaux.

Les « anciens » de la commune m'ont raconté, que cette eau remarquablement pure, était très appréciée pour le lavage. Le linge était ensuite étendu sur la prairie attenante pour sécher au soleil... Pas besoin de « Persil » à l'époque pour laver « blanc » ! Le linge était mis à bouillir dans de grandes lessiveuses (le plus sale au fond), arrosé de cendres de bois et de cristaux de soude, et trempant pendant plusieurs heures. Ensuite, quand il avait suffisamment refroidi pour être « travaillé », il était frotté énergiquement à la main ou à la brosse dure, avec du savon de Marseille, bien tapé pour chasser la saleté des fibres et enfin rincé dans l'eau claire des bassins prévus à cet effet.

Cette eau de la Brienne était aussi utilisée, un peu plus bas (n° 55 de la Mouline) par les religieuses du Saint-Cœur de Rodez qui avaient là, une maison et une petite ferme. Elles avaient capté ces eaux pures dans de grands lavoirs en sous-sol et y lavaient le linge de la « maison mère » ainsi que celui de la clinique Saint Louis dont la congrégation était propriétaire en ce temps là.

Est-ce la qualité de l'eau ou la proximité de la ville qui faisait que l'entretien du linge était presque une « industrie » à la Mouline ? Le registre des « patentes » de 1887 fait état de 2 blanchisseuses, 2 loueurs de lavoirs et un teinturier patentés, sans compter tous les particuliers qui lavaient leur linge sur les bords de l'Aveyron...

Et puisqu'il est question d'eau, rappelons que La Brienne n'est actuellement qu'un ruisseau entièrement « busé » longeant la descente de la Mouline (côté droit) et se jetant dans l'Aveyron. Elle eut d'importants caprices, notamment une crue en 1807 qui démolit la route et plusieurs maisons dans la Mouline.



## QUINES 2011 - 2012

Paroisse	Samedi 10 décembre 2011
Quilles	Samedi 7 janvier 2012
Ecole Pierre Loubière	Samedi 21 janvier 2012

Basket	Samedi 28 janvier 2012
Ecole Les Grillons	Samedi 4 février 2012
3 <sup>e</sup> Age	Dimanche 4 mars 2012
Foot	Samedi 10 mars 2012



## RÉSERVATIONS EXCEPTIONNELLES

### GRANDE SALLE

Samedi 3 décembre 2011	Spectacle Ecole Les Grillons
Samedi 3 décembre 2011	Téléthon
Dimanche 18 décembre 2011	Marché de Noël
Jeudi 22 décembre 2011	Olemps Sourire
Vendredi 13 janvier 2012	Vœux du Maire
Dimanche 15 janvier 2012	Repas des Aînés
Les 12, 13 et 14 avril	FestiAsia
Les 25, 26 et 27 mai 2012	Festival africain
Dimanche 3 juin 2012	Vide grenier Les Alertes
Samedi 23 juin 2012	Gala de Danse
Samedi 30 juin 2012	Kermesse Ecole Pierre Loubière

### ADDITIF 2 - SALLE PARQUET

Samedi 17 décembre	Noël de la Crèche
Les 12, 13 et 14 avril	FestiAsia
Dimanche 22 avril	Elections Présidentielles
Dimanche 6 mai	Elections Présidentielles
Jeudi 10 mai	Conférence Soulages
Les 25, 26 et 27 mai	Festival africain
Mercredi 30 mai	Audition musique
Dimanche 10 juin	Elections législatives
Dimanche 17 juin	Elections législatives

### HALLE DES SPORTS

Les 25, 26 et 27 mai	Festival africain
Dimanche 3 juin 2012	Vide grenier Les Alertes

## Etat civil

### NAISSANCES

**DARIOS Elisa**, 47 La Mouline  
**REYES Joaquin**, Pas. des Cordeliers - Bât A  
**FLAUGEAC Lyna**, Les Villas du Manoir - 4 Av. Joseph Bastide  
**BOUTONNET Agathe**, 24 Rte de la Crouzette  
**BORIES Lily**, 13 Bis la Mouline  
**COURET Philippine**, 1 rue du Château d'Eau  
**OUSTRY Juliette**, 7 rue Vert Pré  
**LARGET Enzo**, 10 La Mouline  
**AMARSAT Sofia**, 4 Pas. des 3 chemins  
**VIC Tiyanna**, Pas. des Cordeliers  
**AHAMMAD Adil**, 5 La Mouline  
**SALVESTRONI Edouard**, 11 rue des Aubrets  
**ARLES Ethan**, 1 rue du Manoir - Bât B

### MARIAGES

**CHAZALETTE Céline** 23 rue Vert Pré et **THERON Frédéric**, Paris 14<sup>e</sup>, 61 rue Daguerre  
**LUANS Elodie**, 4 rue des Fermettes et **SANSAC Stéphane**, Rodez, 84 av de la Gineste  
**MONMOUTON Cécile** et **FERRAND Olivier**, Lagarrigue

### DÉCÈS

**IBANEZ Diego**, Pas. des Cordeliers  
**ROMULUS Charles**, Le Gazet  
**CICHOZ Agnès née SARZYNSKA**, 1 Car. de la Croix  
**SERIEYS Maria née BLANC**, 12 Rte de Bois Vert  
**VIARGUES Isabelle née LOILLIER**, 32 rue des Tilleuls  
**PONS Josette née MOUYSET**, 14 Rte de Bois Vert  
**SAINT Maria née LINARES**, 44 rue des Tilleuls  
**THERON Francis**, 2 Pas. de la Dombasle



## Réponses à nos lecteurs

### QUE PEUT-ON FAIRE AFIN DE LIMITER LA PROLIFÉRATION DE CHATS ?

Pour éviter une prolifération des chats errants, les villes ont le plus souvent recours à la fourrière. Cette solution qui pose plus de questions qu'elle n'en règle, est souvent battue en brèche !  
 Combien sont-ils ces minets de quartiers ? C'est la grande inconnue, la certitude est qu'ils sont trop nombreux !  
 Ce vagabondage est contraire à la plus élémentaire des règles d'hygiène (parasites, maladies...), sans parler des nuisances causées à autrui (déjections félines dans les pelouses et parterres...).  
 De la part des propriétaires de chats, un geste civique s'impose: la castration de ces félins. Il faut compter environ 2 portées par an, par chatte, avec en moyenne 4 à 5 chatons chaque fois !...

## Votre avis nous intéresse !

Cette rubrique est à votre disposition pour recueillir vos idées, remarques ou communications.

Il suffit de remplir ce coupon et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans notre prochain numéro nous répondrons à vos différentes questions.

VOS QUESTIONS OU REMARQUES :

---



---



---



---



---